

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00179

Numéro SIREN : 314 527 557

Nom ou dénomination : SOPREMA

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2021 sous le numéro de dépôt 14984

SOPREMA SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 000 Euros

Siège social :
14 rue de Saint Nazaire
67100 Strasbourg
314 527 557 RCS Strasbourg

NOMINATION

Suite au départ de Monsieur Thierry BRAUNECKER-BECKER, l'Associé Unique décide de nommer au terme de ses décisions du 25 octobre 2021, en remplacement, Monsieur Paulo Virginio PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA, né le 14 octobre 1967 et demeurant 14 rue de Saint Nazaire à 67100 STRASBOURG, en qualité de Directeur Général, à compter du même jour.
Mention sera faite au R.C.S. de STRASBOURG.

Pour avis.

[01] PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA

[02] PAULO VIRGINIO

[04] 1.74 m [07] M

[05] 14.10.1967

[11] 30.10.2022



República Portuguesa Portuguese Republic République Portugaise

Passaporte
Passport
Passaport

Tipo Type
PC

Código do País Code
PRT

Passaporto no. Passport no. Passaport no.
C592924

1. Apêlidos: Surname(s)

PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA

2. Nome(s) completo(s) Complete Name(s)

PAULO VIRGINIO

3. Nacionalidade Nationality

PORTUGUESA

5. Data de nascimento Date of birth Data de nascimento

14.10.1967

A. Altura Height Taille

1.74 m

6. Nº de identificação pessoal Personal ID no. (if applicable)

9941702

7. Sexo Sex Sexe

M

8. Local de nascimento Place of birth Lieu de naissance

ESPINHO*AVEIRO

9. Data de emissão Date of issue Date de délivrance

30.10.2017

10. Autoridade Authority Autorité

MARSELHA(FRANÇA)

11. Validity to Date of expiry Date d'expiration

30.10.2022

12. Assinatura do titular Signature of the holder

P<PRTPEREI<DA<CUNHA<OLIVEIRA<<PAULO<VIRGINIO
C592924<<9PRT6710141M22103009941702<<<<<<<68

Déclaration de filiation et de non-condamnation

Rappel de l'article L. 123-5 du Code de Commerce (J.O. du 21 septembre 2000) abrogeant l'ordonnance du 27 septembre 1958 et réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce et des Sociétés :

« Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4.500 € et d'un emprisonnement de six mois. »

Je soussigné

Nom : PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA

Prénom : PAULO VIRGINIO

Date et lieu de naissance : 14/10/1967 à ESPINHO AVEIRO (Portugal)

Nationalité : Portugaise

Demeurant : 14 rue de Saint Nazaire – 67100 STRASBOURG

Nom et prénom du père : José Manuel DA CUNHA OLIVEIRA

Nom et prénoms de la mère : Maria Margarida PEREIRA NOGUEIRA OLIVEIRA

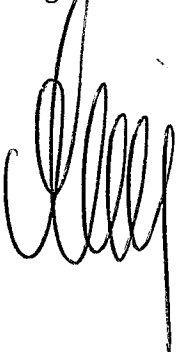
Anciens noms et prénoms en cas de changement du nom :

Déclare, conformément aux dispositions de l'article 17 de l'Arrêté du 9 février 1988 et de la Loi du 30 mai 1984 relatifs au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni sanction civile ou administrative, de nature à m'interdire l'exercice d'une activité commerciale ou industrielle, de diriger, d'administrer, de gérer une personne morale, commerciale ou civile.

Fait à STRASBOURG

Le 27/10/2021

Signature



SOPREMA SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 000 Euros

Siège social :
14 rue de Saint Nazaire
67100 Strasbourg
314 527 557 RCS Strasbourg

POUVOIR

Je, soussigné Monsieur **Pierre-Etienne BINDSCHEDLER**,

agissant en qualité de Gérant de la Société CRIGEL GmbH, Société à responsabilité limitée de droit allemand au capital de 100 000 €, ayant son siège social à 77694 KEHL - Honsellstrasse 8 (Allemagne) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FREIBURG sous le numéro HRB 713450,

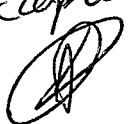
Président de la SAS SOPREMA dont le Siège Social est à Strasbourg (67100) - 14 rue de Saint Nazaire, immatriculée au R.C.S. de Strasbourg sous le numéro 314 527 557

donne pouvoir à Madame Katarzyna PAWLIK, Assistante Juridique :

- d'effectuer toutes démarches relatives aux formalités d'enregistrement et de mise à jour du kbis de la société SOPREMA SAS auprès du Registre du Commerce et des Sociétés compétent ;
- de signer tous documents ou pièces corrélatifs ;
- et, d'une façon générale, faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution des présentes.

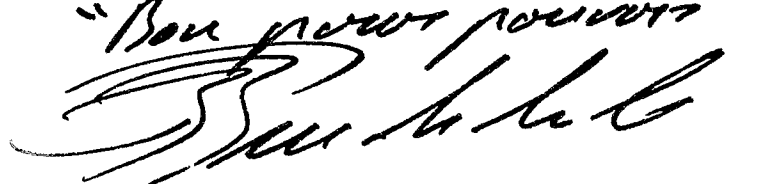
Fait à Strasbourg,
Le 27 octobre 2021

Katarzyna PAWLIK
Le Mandataire
("Accepté" et signature)

A ccepté


Monsieur Pierre-Etienne BINDSCHEDLER
Le Mandant

("Bon pour pouvoir" et signature)

"Bon pour pouvoir"


SOPREMA SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 000 Euros

Siège social :

14 rue de Saint Nazaire
67100 Strasbourg
314 527 557 RCS Strasbourg

Décisions de l'Associé Unique du 25 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq octobre,
A 17 heures,

La société HOLDING SOPREMA, Société Anonyme au capital de 55 000 000 Euros, ayant son siège social à Strasbourg (67100), 14 rue de Saint Nazaire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 558 500 187,
Représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Pierre-Etienne BINDSCHEDLER,

Associé Unique de la société SOPREMA SAS,

A PRIS LA DECISION CI-APRES RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE SUIVANT :

- Nomination du nouveau Directeur Général ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Suite au départ de Monsieur Thierry BRAUNECKER-BECKER, l'Associé Unique décide de nommer, en remplacement, Monsieur Paulo Virginio PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA, né le 14 octobre 1967 et demeurant 14 rue de Saint Nazaire à 67100 STRASBOURG, en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour et pour une période qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes clos au 31/12/2021.

Monsieur Paulo Virginio PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA exercera ses fonctions conformément à l'article 17.2 des statuts.

Ses décisions ci-dessous énumérées sont soumises à l'accord préalable du président de la société Soprema :

- embauche de tout personnel ;
- modification de toutes rémunérations directes et indirectes pour le personnel, en dehors du budget annuel des salaires validé par le président ;
- l'octroi de régime dérogatoire ou complémentaire à la Convention Collective en vigueur ;



- acquisition totale ou partielle d'actifs ou tout investissement (quelque soit le mode de financement, y compris crédit-bail) en dehors du budget d'investissement annuel validé par le président ;
- cession totale ou partielle d'actifs ;
- prise à bail d'immeubles ou de fonds de commerce ;
- octroi et prise en charge d'engagement hors bilan, garantie, sûreté, aval, caution, nantissement ou hypothèque ... ;
- prise de participations, ou cession totale ou partielle de titres ;
- toute souscription d'emprunt ou de financement ;
- tout achat, vente, échanges d'immeubles et/ou fonds de commerce,
- consentir des prêts à des tiers ou des salariés.

Et plus généralement :

- tout contrat ou toute opération engageant la société pour une durée excédant douze mois,
- toute opération ou décision sortant du cadre normal ou courant des affaires de la société.

Monsieur Paulo Virginio PEREIRA DA CUNHA OLIVEIRA a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat et n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
HOLDING SOPREMA SA

